

Montréal, le 29 septembre 2011

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : M^e Éric Fraser et tous les intervenants

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2012-2013
Dossier de la Régie : R-3776-2011**

La présente a trait au déroulement de la séance de travail qui aura lieu dans la Salle Riopelle de nos bureaux de Montréal le **5 octobre 2011 à compter de 9h30** et portera sur la situation en réseaux autonomes.

Cette séance devrait permettre aux participants d'échanger sur les enjeux liés aux réseaux autonomes et sur la proposition du Distributeur, telle que présentée à la pièce B-0058 déposée dans le présent dossier.

La séance débutera par la présentation du Distributeur, suivie d'une période de questions et, le cas échéant, de la récapitulation des engagements.

Tel que mentionné dans la décision D-2011-144, la séance sera utile pour mettre en contexte les décisions à prendre dans le cadre du dossier tarifaire. La Régie rappelle que tout sujet relatif au potentiel technico-économique (PTÉ) ne fera pas partie des discussions lors de cette séance de travail.

La Régie demande au Distributeur de déposer à l'avance à la Régie, pour affichage sur le site de celle-ci, tout document supplémentaire qu'il prévoit présenter ou distribuer lors de la séance.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as